



# *Projet d'établissement du Multi-Accueil*

*« Les P'tits loups »*

*14, rue des bains*

*38110 La Tour du Pin*

[creche.latourdupin@valsdudauphine.fr/04.74.88.96.23](mailto:creche.latourdupin@valsdudauphine.fr/04.74.88.96.23)

LA PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	4
LE PROJET SOCIAL.....	6
I) Le gestionnaire.....	7
II) L'offre petite enfance du territoire.....	7
1) Au sein de la communauté de communes :.....	7
2) Hors communauté de communes :.....	8
III) Caractéristiques démographiques de la population :.....	9
IV) Caractéristiques géographiques du territoire :.....	11
V) Le partenariat :.....	12
VI) Le développement durable.....	13
LE PROJET D'ACCUEIL.....	14
I) Les prestations d'accueil.....	14
II) L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique.....	15
III) Les compétences professionnelles et la professionnalisation de l'équipe :.....	16
LE PROJET EDUCATIF.....	18
I) Les valeurs.....	19
I) Les objectifs.....	21
1) Au près des enfants :.....	21
2) Au près des familles :.....	22
3) Au près de l'équipe :.....	23
LE PROJET PEDAGOGIQUE.....	24
I) L'accueil de l'enfant et de sa famille.....	25
1) L'adaptation.....	25
3) Une communication bienveillante :.....	27
4) L'inter-âge.....	28
II) Répondre aux besoins des enfants.....	28
1) Le sommeil.....	28
2) Les repas :.....	29
3) Les changes et l'acquisition de la propreté.....	31
III) Eveil à la vie.....	32
1) La motricité libre.....	32
2) Le jeu libre :.....	33
3) Les activités d'éveil :.....	33
4) Les activités à thème :.....	33
5) Projet écocitoyenneté :.....	34

V) Le travail d'équipe.....	36
1) Les réunions d'équipe.....	36
2) Les briefings .....	36
3) L'analyse de la pratique .....	36
4) Formation et journée pédagogique .....	36
5) L'accueil de stagiaires .....	37
6) La mutualisation avec la crèche « les pieds dans l'herbe ».....	37

# LA PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

---



La structure multi accueil « les p'tits loups » est un établissement intercommunal d'accueil du jeune enfant ayant pour objectif d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans en fonction du besoin des familles. Selon le code de la santé publique : « Les établissements et les services d'accueil non permanent veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale ».

La structure est gérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la communauté de Communes « Les Vals du Dauphiné ». Elle se situe 14 rue des bains, sur la commune de La Tour du Pin et occupe les anciens locaux de la Croix Rouge qui ont été réhabilités et agrandis.

Les enfants sont accueillis dans 3 unités différentes qui fonctionnent en inter-âge. Chaque unité d'accueil dispose d'une salle d'activité et de deux dortoirs. La salle de change est commune aux 3 unités ainsi que le réfectoire. La structure possède aussi un espace extérieur, un coin créatif et une grande salle de psychomotricité (qui est partagée avec le RPE pour des temps d'accueil collectif).

Une cuisine satellite permet la réception et le maintien au chaud des repas et gouters livrés chaque matin en liaison chaude par la crèche de Chimilin. Dans la cuisine, un espace est réservé à la préparation des biberons.

Le financement de la structure est assuré par le gestionnaire, la CAF, la MSA et les participations des familles.

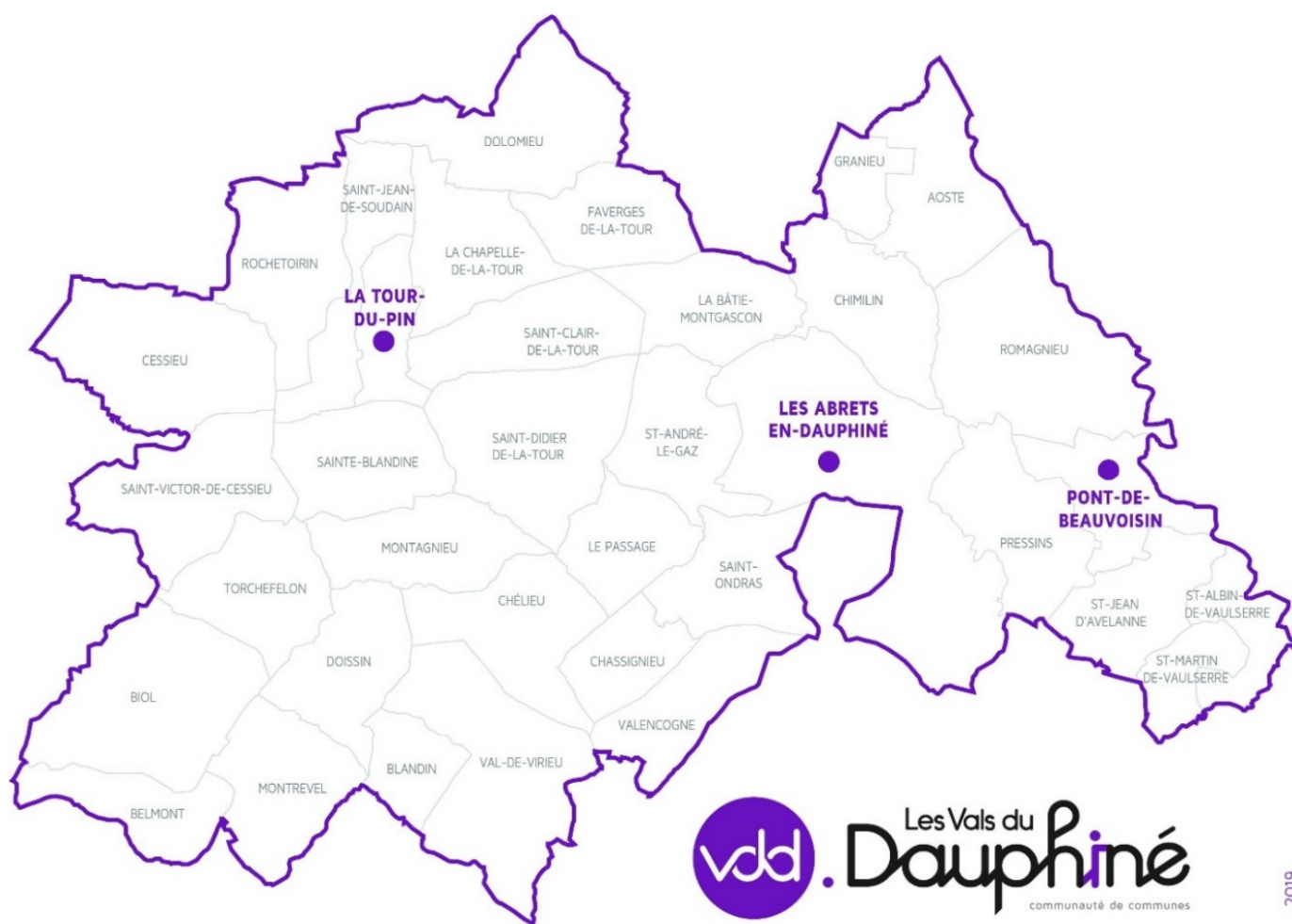
Le partenariat avec la CAF fonctionne sur le mode PSU ; c'est-à-dire avec un versement direct au gestionnaire de la Prestation de service unique en fonction de l'activité de la structure (taux d'occupation, nombre d'heures facturées). Les familles ne bénéficient donc pas de versement de la PAJE dans ce mode de fonctionnement.

Par ailleurs, une Convention territoriale globale (CTG) est également signée avec la Caisse d'allocation familiale. Elle permet d'obtenir un autre financement appelé bonus territoire.

La structure a un agrément de 40 places, en accueil régulier ou occasionnel. Dans certaines situations, un accueil d'urgence peut se mettre en place. Les places sont attribuées prioritairement aux familles résidant sur le territoire des Vals du Dauphiné selon les critères fixés dans le règlement de fonctionnement.

Un partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission Locale permet de réserver 6 places pour des enfants dont un des parents est en insertion professionnelle ou en reprise de formation dans le cadre du dispositif crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP)

# LE PROJET SOCIAL



## I) Le gestionnaire

Le multi accueil « les P'tits Loups » est géré par la communauté de communes « les Vals du Dauphiné »

Elle regroupe 36 communes sur un territoire de 345 km<sup>2</sup> et plus de 64 000 habitants. Son siège est situé à La Tour du Pin et les deux points d'accueils du public sont situés à La Tour du Pin et Pont de Beauvoisin.

Les Vals du Dauphiné se veulent une communauté :

- au service de ses usagers
- au service de ses communes
- moderne et innovante.

De plus, la collectivité s'est engagée dans un projet de développement durable, qui regroupe l'ensemble des démarches, actions, documents de planification et partenariats en faveur du développement durable.

## II) L'offre petite enfance du territoire

### 1) Au sein de la communauté de communes :

Le service petite enfance de la collectivité fait partie de la Direction « Vie Locale » qui regroupe l'ensemble des services à la population : petite enfance, enfance, jeunesse et prévention, musique à l'école, réseau des médiathèques, centres nautiques et CISPD.

Ses objectifs sont :

- Assurer l'équilibre et le maillage de l'offre du service du territoire
- Assurer une socialisation aux plus jeunes, travailler sur la citoyenneté et l'égalité des chances
- Accompagner les familles en travaillant sur la parentalité, l'insertion et l'emploi.

### Il est composé de :

- 1 relais petite enfance (RPE) réparti sur 4 secteurs : RPE secteur Ouest (La Tour du Pin – St Victor de Cessieu) et RPE secteur Est (Pont de Beauvoisin et Les Abrets en Dauphiné/Val de Virieu)
- 2 établissements d'accueil du jeune enfant : « les p'tits loups des Vallons » située à la Tour du Pin d'une capacité de 40 places d'accueil et « les pieds dans l'herbe » située à Chimilin d'une capacité de 45 places.

### La collectivité subventionne également :

- Une crèche associative « les mini- pouces » située à La Tour du Pin, d'une capacité de 20 places
- Un multi accueil de 18 places géré par l'ADMR sur la commune de la Bâtie Divisin.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, le service enfance de la collectivité propose un accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les 7 centres de loisirs qu'il gère directement : Pont de Beauvoisin, Aoste, Dolomieu, Torchefelon, Rochetoirin, Cessieu, La Tour du Pin. Cinq autres centres de loisirs associatifs sont implantés sur le territoire et subventionnés par Les Vals Du Dauphiné : Les Abrets en Dauphiné, Saint Didier de La Tour, Saint Clair de la Tour, St André le Gaz, Val de Virieu.

## 2) Hors communauté de communes :

En plus des structures gérées ou financées par la communauté de communes, il existe sur le territoire d'autres offres en termes de mode de garde pour les familles :

- L'accueil individuel : 390 assistantes maternelles agréées sont comptabilisées pour un total de 1564 places (données issues du diagnostic petite enfance cabinet Politeia). Il existe 5 MAM sur les communes de : Rochetoirin, Montagnieu, St Jean d'Avelanne, Chélieu, Cessieu.
- L'accueil collectif : 5 micro-crèches sont ouvertes sur le territoire : 2 à Pont de Beauvoisin, 2 à La Tour du Pin, 1 à Aoste, soit au total 50 places (données 2021, PMI).

L'ensemble de l'offre en accueil collectif représente au total sur le territoire des Vals du Dauphiné 173 places.

**L'offre totale cumule donc 1737 places d'accueil dont 90% en accueil individuel.**



### III) Caractéristiques démographiques de la population :

La population totale en 2020 (données Insee) sur le territoire des Vals du Dauphiné est de 63 679 habitants. Dans cet ensemble, on dénombre 18 411 familles avec les caractéristiques suivantes :

- 47.1% n'ont pas d'enfant
- 20.7% ont un enfant
- 22.2% ont deux enfants
- 7.6% ont 3 enfants ou plus
- 2.4 % ont 4 enfants ou plus.
- 12.8% sont monoparentales dont 80% sont composées d'une femme seule avec enfant

Une majorité des habitants du territoire vit donc en famille et plus de la moitié de ces familles ont des enfants.

69.2 % des 15-64 ans sont actifs avec un emploi. Le taux de chômage est de 10.4%.

Le taux de pauvreté s'élève à 10.4%, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 14.6%.

Presque 80% des actifs travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence. 84.5% des actifs utilisent un véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.

En 2020, le nombre de naissances sur le territoire des Vals du Dauphiné s'élève à 605 (données Insee).

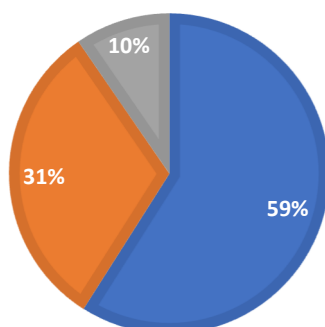
Le nombre d'enfants de 0 à 3 ans s'élève à 1846 (données CAF 2020).

Selon les données CAF 2020, il y a sur le territoire des Vals du Dauphiné parmi les allocataires, 1722 familles avec enfant de moins de 3 ans (ce qui représente au total 1846 enfants) dont 1016 ont un emploi (59%), et 529 (30%) ont des revenus bas ou fragiles.

## FAMILLE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE TERRITOIRE DES VDD

(CALCULE A PARTIR DES DONNEES CAF 2020)

- activité professionnelle des 2 parents ou du parent seul
- activité professionnelle d'un seul des 2 parents
- inactivité ou chômage des 2 parents ou du parent seul



Ces chiffres sont représentatifs de la moyenne départementale car quasi identique à celle-ci.

**Les caractéristiques du public accueilli dans notre structure reflètent également les chiffres du territoire. En effet, selon les statistiques 2021 issues du logiciel de gestion de la structure :**

- **12.19% des familles accueillies sont monoparentales**
- **61% des enfants ont les 2 parents (ou le parent unique) qui travaillent ou en formation.**
- **L'inactivité complète de la famille ou du parent seul représente 13%.**
- **11% des enfants ont le parent unique ou 1 des 2 parents en cours de formation professionnelle ou étudiant.**
- **40% ont un tarif horaire inférieur à 1 euro/heure.**

## IV) Caractéristiques géographiques du territoire :

Le territoire des Vals du Dauphiné est à prédominance rurale. Le SCOT Nord Isère dans le cadre de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable a retenu une armature urbaine composée de villes centres et communes périurbaines, de villes relais, de bourg relais et de villages. Chaque maillon participe à la structuration d'un bassin de vie à l'échelle duquel s'organise le développement des équipements commerciaux, culturels, éducatifs, sanitaires et des équipements de proximité.

La structure est située à La Tour du Pin.

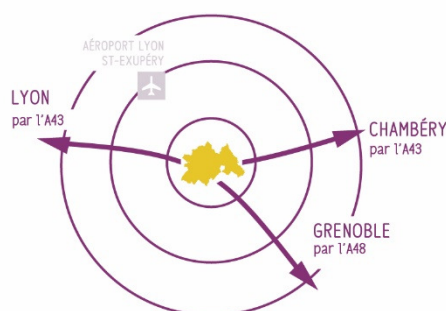
La Tour du Pin est une commune urbaine de 8137 habitants. Elle se situe dans la partie dénommée Nord-Isère du département et se place à égale distance des agglomérations de Lyon, Grenoble et Chambéry. Elle dispose d'un accès autoroutier à ces 3 villes.

Elle est le siège de la Communauté de Communes les Vals du Dauphiné et héberge le bâtiment de la sous-préfecture. Les communes proches sont pour la majorité des petites communes rurales.

Bénéficiaire du dispositif « Petites Villes de demain », La Tour du Pin a vocation à être une ville dynamique, où il fait bon vivre et respectueuse de l'environnement.

**Le public accueilli provient à 55% des villes de la Tour du Pin et de St Clair de la Tour. Une quinzaine d'autres communes sont représentées au sein de la crèche en proportions variables en fonction des années : Belmont, Cessieu, Doissin, Dolomieu, Faverges de la Tour, La Batie-Montgascon, La Chapelle de la Tour, Le Passage, Les Abrets en Dauphiné, Montagnieu, Rochetoirin, St André le Gaz, St Didier de la Tour, St Jean de Soudain, St Victor de Cessieu, Ste Blandine, Torchefelon.**

Hormis pour les familles résidant sur la Tour du Pin, il est indispensable de posséder un véhicule pour se rendre à la crèche.



## V) Le partenariat :

Différents partenariats existent entre notre structure et différents organismes ou acteurs de la petite enfance.

La **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** finance notre structure par le versement de la prestation de Service Unique (PSU) et par une convention renouvelable d'objectifs signée pour une durée de 5 ans, renouvelable appelée Convention Territoriale Globale (CTG). Celle-ci peut également nous verser des subventions pour soutenir des projets ou pour favoriser l'accueil des enfants porteurs de handicap.

La **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** par le versement de la PSU pour les familles qui relèvent de son régime.

Le **Conseil Départemental**, par le biais de la Protection Maternelle et infantile (PMI) en plus de nous délivrer l'agrément d'ouverture et de s'assurer que les conditions d'accueil réglementaires restent toujours garanties, peut également soutenir financièrement notre structure par le versement de subventions.

Le **Pôle Emploi** et la **Mission Locale** dans le cadre de la convention AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle). Le but étant de favoriser le retour à l'emploi ou de permettre aux familles d'accéder à une formation professionnelle en leur proposant une place en crèche.

**Le Relais Petite Enfance** : ce partenariat se noue autour de projets travaillés en commun, le RPE partageant les locaux de notre structure, et se concrétisant par : des ateliers communs pour les enfants accueillis au Ram et ceux accueillis dans notre structure ; une mutualisation des moyens ; une organisation en commun de conférences en direction des familles ; un accompagnement des parents dans la recherche d'un mode de garde.

**Les autres services de notre collectivité** : ludothèque, médiathèque par le prêt de jeux ou livres ainsi que des interventions au sein de la crèche.

**L'hôpital local de La Tour du Pin** par le biais d'un projet basé sur le lien intergénérationnel.

**Les acteurs petite enfance du territoire :**

- **Un réseau de directrices de crèches** du territoire élargi est en place. Des réunions ont lieu 5 à 6 fois par an pour échanger et améliorer les pratiques.
- **LAEP (Lieu accueil parents enfants)** : L'association grain d'aile sur Pont de Beauvoisin, La Tour du Pin, Les Abrets en Dauphiné organise des temps échanges et jeux pour les enfants et les parents.
- **Le CAMSP (centre d'action médico-social précoce)** le plus prêt est situé à Bourgoin. Nous sommes régulièrement en lien avec l'équipe de CAMSP pour accompagner des enfants en situation de handicap.

## VI) Le développement durable

Notre collectivité s'est engagée dans un projet de développement durable labélisé « Territoire engagé Transition Ecologique », qui regroupe l'ensemble des démarches, actions, documents de planification et partenariats en faveur du développement durable.

L'ensemble de l'équipe de notre structure est également fortement impliqué dans cette thématique ; la valeur écocitoyenneté est d'ailleurs l'une des quatre valeurs de notre projet éducatif. L'objectif est d'initier un réel changement dans nos pratiques afin de limiter notre impact environnemental mais aussi de transmettre aux enfants et aux familles cette préoccupation écoresponsable et les bonnes pratiques en découlant.

Les différentes actions mises en place sont détaillées dans le projet pédagogique.

# LE PROJET D'ACCUEIL

---

## I) Les prestations d'accueil

Notre structure accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans, de préférence non scolarisés, dont l'un des parents habite sur le territoire des vals du Dauphiné. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La structure est fermée 4 semaines en période estivale (dernière semaine de juillet et 3 premières semaines d'août) et 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains Ponts, notamment le pont de l'Ascension.

La structure est également fermée un jour sur les vacances scolaires d'automne en raison d'une journée pédagogique.

Cinq fois dans l'année la structure ferme ses portes à 17h30 au lieu de 18h30 en raison des réunions d'équipe.

Les familles sont informées le plus tôt possible des dates de fermeture.

Différents types d'accueil sont proposés :

- **L'accueil régulier** : les besoins sont dans ce cas-là connus à l'avance et récurrents. Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Ce contrat est établi pour une durée précise et en fonction d'horaires préalablement définis par la famille.
- **L'accueil occasionnel** : les besoins peuvent être connus à l'avance mais sont ponctuels et non récurrents. Un contrat d'accueil est établi entre la structure et la famille mais sans horaires. Les réservations se font en fonction des besoins de la famille et des disponibilités de la structure.
- **L'accueil d'urgence** : il répond à un besoin imprévisible d'une famille : événement familial (maladie, hospitalisation d'un parent, séparation brutale ...), une reprise d'activité professionnelle impromptue, une impossibilité d'accueil auprès du mode de garde habituel (arrêt maladie d'une assistante maternelle ou fermeture d'une autre structure de garde). Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.

## II) L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique

Nous accueillons régulièrement des enfants en situation de handicap, le plus souvent sur les conseils du CAMPS (centre d'action médico-social précoce). Nous pouvons, grâce à une aide financière de la CAF et de la communauté de communes, avoir une personne supplémentaire dans l'équipe sur les temps d'accueil des enfants concernés. Cela, afin de pouvoir accompagner ces enfants dans de bonnes conditions, en répondant à leurs besoins spécifiques, tout en gardant une qualité d'accueil pour le reste du groupe.

Un référent santé accueil inclusif est chargé de veiller à la bonne intégration de ces enfants dans notre structure ainsi qu'à la prise en compte de leurs besoins spécifiques.

### **Nos objectifs :**

#### Permettre à l'enfant d'être un enfant avant tout :

En effet, les enfants en situation de handicap sont souvent pris en charge dans différents établissements médico-sociaux (Camps, IME...) et rencontrent différents professionnels (psychomotricien, orthophoniste...) chaque semaine avec un planning parfois chargé.

Notre objectif est de l'accueillir comme tous les autres enfants en lui permettant d'être auprès d'autres enfants, d'être libre de choisir ses jeux, ses mouvements. Nous cherchons simplement à répondre à ses besoins comme pour tout autre enfant accueilli afin d'assurer son bien-être, sa sécurité et son épanouissement. La prise en charge du handicap ne fait pas partie de nos objectifs, celle-ci étant mise en place par tous les autres professionnels intervenant auprès de l'enfant.

#### Permettre aux familles d'être considérées comme parents et d'être accueillies dans un milieu ordinaire :

Accueillir l'enfant porteur de handicap dans notre structure permet également aux parents de souffler, de prendre du temps pour eux, de travailler, d'appréhender la séparation avec l'enfant comme pour tout autre parent.

- Pour les autres enfants accueillis et leur famille :

L'accueil d'enfants porteur de handicap incite les autres enfants et les familles à faire preuve de tolérance, à accepter les différences, valeurs qui sont au cœur de notre projet.

L'équipe, avec l'aide des familles, réfléchit néanmoins à la mise en place de ces accueils, notamment sur le choix de l'unité de vie qui correspond le mieux aux compétences et besoins de l'enfant (développement psychomoteur, cognitif, social...) et également sur l'accompagnement de l'enfant, les jeux et activités proposés et le matériel parfois nécessaire à la bonne prise en compte des besoins de l'enfant. Une personne référente assure le suivi de l'enfant et établit régulièrement des liens et des synthèses avec les autres structures prenant en charge l'enfant.

Nous souhaitons également échanger régulièrement avec les familles et les établissements qui accompagnent l'enfant pour améliorer la prise en charge globale de l'enfant.

Un projet d'accueil individualisé pourra être signé entre le médecin traitant de l'enfant, les parents et la structure afin de pouvoir délivrer les soins nécessaires spécifiques à l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique, ou afin que les parents puissent fournir les aliments spécifiques en cas d'allergie alimentaire.

### III) Les compétences professionnelles et la professionnalisation de l'équipe :

Une équipe pluridisciplinaire est présente au quotidien afin d'assurer un accueil de qualité aux enfants et aux familles, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de soutenir les parents dans leur rôle parental. L'équipe pédagogique dont chaque membre est titulaire d'un diplôme en petite enfance est composée :

- D'une infirmière puéricultrice, Directrice de la structure ;
- D'une infirmière, également référent santé et accueil inclusif ;
- D'une éducatrice jeunes enfants ;
- D'auxiliaires de puériculture ;
- D'animateurs petite enfance ;

A cette équipe pédagogique s'ajoute une personne en charge de la réception, du conditionnement et du service des repas et gouters. L'entretien des locaux et du linge est assuré par cette même personne.

Un médecin rattaché à la structure intervient ponctuellement en fonction des besoins.



Des intervenants extérieurs professionnels peuvent être recrutés pour proposer de nouvelles activités aux enfants ou pour proposer une conférence à destination des familles.

La professionnalisation constante de l'équipe est une priorité.

Aussi, dans ce but l'équipe pédagogique ainsi que la directrice bénéficient de séances d'analyse de la pratique animées par un psychologue intervenant extérieur.

Les professionnels peuvent bénéficier de formations individuelles pour développer ou renforcer leurs compétences. Les demandes de formation individuelles sont faites lors de l'entretien annuel d'évaluation soit par choix de l'agent soit sur demande du supérieur hiérarchique.

Des réunions d'équipe sont organisées ainsi qu'une journée de formation annuelle collective afin de maintenir la cohérence, la réflexion et la dynamique d'équipe et d'initier de nouveaux projets.

Des stagiaires en formation aux métiers de la petite enfance sont régulièrement accueillis.

# LE PROJET EDUCATIF

---

Le projet éducatif définit les valeurs qui nous semblent importantes à mettre en œuvre dans l'accueil quotidien des enfants et de leur famille. Ce projet fixe nos objectifs et les moyens pour les atteindre, il représente notre cadre de travail en équipe. Chaque professionnel a pu s'exprimer et réfléchir sur ces différentes valeurs.

## I) Les valeurs

### **Le respect :**

*Respect vient du latin respectus qui signifie égard, considération.*

*Le respect est une valeur plus profonde que la simple politesse car il constitue l'un des fondements de la paix sociale et des relations interpersonnelles. Il permet de reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités d'autrui et de ses droits.*

La tolérance.

Respecter le rythme de l'enfant et son individualité.

Respect de chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels, en ciblant son bien-être.

Respect des origines, des croyances.

Accueillir la différence : enfants et/ou parents porteurs de handicap.

Respect de la valeur de l'autre et de ses idées.

Le **respect** nourrit la bienveillance envers toute personne et toute chose, et ce, quel que soit le moment, l'humeur, le lieu, l'individu ou l'objet.

### **La bienveillance :**

*Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui.*

Ecoute, attention et communication.

Affect, câlins, cocooning.

Répondre aux émotions.

Posture professionnelle.

Sourire et positiver.

Disponibilité.

Non-jugement.

## Accueil et partage :

***Au niveau terminologie, l'accueil correspond au fait de cueillir délicatement une personne pour l'amener vers soi en lui montrant que tout est fait pour qu'elle se sente bien.***

***L'acte de partager signifie accompagner.***

Intégration des familles dans la vie de la crèche.

Accompagnement et soutien à la parentalité.

La confiance.

Ouverture culturelle.

Accueil de la diversité.

Partenariats avec d'autres acteurs de la petite enfance.

Partage des connaissances par l'accueil de stagiaires.

## L'écocitoyenneté :

***Comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement.***

En lien avec la volonté politique de la communauté de communes, nous essayons de tendre vers une meilleure utilisation de nos ressources.

Respect et préservation de l'environnement

Sensibilisation vers la nature

Consommation éco-responsable.

## I) Les objectifs

### 1) Au près des enfants :

**Accueillir l'enfant :** Une période d'adaptation va permettre à l'enfant de prendre contact progressivement et de se sentir en confiance peu à peu. L'espace et la décoration sont accueillants, l'aménagement des locaux adapté. Les professionnels, par leur comportement et un positionnement bienveillant montrent une réelle volonté d'accueillir l'enfant.

**L'accompagner et favoriser son développement psychomoteur :** par une observation active, il s'agit de comprendre comment fonctionne l'enfant, quelles sont ses demandes, ses attentes, ses recherches. Grâce à un accompagnement individualisé nous pouvons répondre à ses besoins. L'enfant est un petit être à part entière, en respectant son rythme à travers l'alimentation, le sommeil, les soins, les jeux, la motricité, nous favorisons son développement.

**Assurer la sécurité, la santé et favoriser le bien-être et l'épanouissement :** en respectant strictement les règles d'hygiène et de sécurité et en répondant aux besoins de sécurité physique et affective. Par une posture bienveillante et une écoute active, nous accompagnons l'enfant à développer une confiance en soi et une estime de soi. Il est également important de soutenir l'enfant dans la reconnaissance de ses émotions et de porter une attention particulière à ses besoins affectifs (câlins, cocooning...).

**Favoriser l'autonomie et l'indépendance de l'enfant :** en respectant ses choix, son individualité et en lui permettant de devenir moins dépendant de l'adulte. L'aménagement de l'espace dans les sections est réfléchi pour laisser explorer l'enfant librement. Avec un accompagnement adapté, l'enfant se construit en tant qu'individu et s'affirme dans cet environnement.

**Favoriser la socialisation :** notre structure est répartie en 3 sections inter-âge. Le groupe inter-âge est vecteur de relations multiples et variées entre les plus jeunes et les plus grands (relation d'aide, imitation, etc., mais aussi rivalité). Nous habitons l'enfant à la vie en groupe et à ses règles, en favorisant l'échange entre enfants et l'apprentissage du respect de l'autre.

## 2) Au près des familles :

**Répondre à un besoin en mode de garde :** *Les établissements d'accueil du jeune enfant apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale (Cf. décret août 2000).* Aussi, notre établissement étant labellisé AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle), une attention particulière (en collaboration avec le Pôle Emploi et La Mission Locale) est portée aux familles engagées dans un parcours d'insertion professionnelle afin de leur proposer un contrat adapté à leurs besoins.

**Accueillir les familles et favoriser leur intégration dans la vie de la crèche :** Les familles sont accueillies lors d'un 1<sup>er</sup> rdv avec la directrice afin de connaître leurs attentes, d'expliquer le fonctionnement du service et de faire une 1<sup>ere</sup> visite. Elles bénéficient lors de la 1<sup>ere</sup> heure d'adaptation de leur enfant d'un temps de rencontre privilégié avec l'équipe qui accueillera leur enfant afin de débiter une relation de confiance. Par la suite, nous proposons aux familles des temps de partage sous diverses formes au sein de la crèche : ateliers partagés, temps de lectures et contes lors de l'intervention de la médiathèque, temps conviviaux à l'occasion de la réunion de rentrée, des fêtes de fin d'année.

**Soutien à la parentalité :** accompagner les parents dans la découverte de leur rôle. Dans le respect de leurs spécificités, nous travaillons en coéducation avec les familles afin de favoriser le développement de leur enfant.

**Valoriser la mixité sociale et culturelle :** *Les établissements intercommunaux d'accueil du jeune enfant dans le cadre de leur mission de service public, contribuent à la lutte contre les discriminations et concourent à assurer l'égalité des chances.* Accueillir la diversité des enfants et de leurs familles favorise l'apprentissage du vivre ensemble, développe des valeurs d'ouverture et de tolérance. L'accueil de la diversité implique une réflexion permanente sur les pratiques, elle est une source de richesse pour les équipes, pour les enfants et leurs familles.

### 3) Au près de l'équipe :

Harmoniser nos pratiques : permettre des échanges constructifs sur nos pratiques afin de valoriser les compétences de chacune.

Travailler sur nos postures professionnelles.

Favoriser la cohésion d'équipe et garder une cohérence dans nos pratiques.

Favoriser la communication : contribuer à un cadre de travail respectueux.

Contribuer à un bien être professionnel.

Impulser une dynamique de travail entre les deux structures intercommunales pour développer des projets communs, réfléchir et améliorer à nos pratiques.

# LE PROJET PEDAGOGIQUE

---

*Le **projet pédagogique** ne peut exister sans le **projet éducatif**. Il traduit nos valeurs éducatives dans nos pratiques au quotidien. Il est également élaboré en équipe et évolue au fil du temps....*



# I) L'accueil de l'enfant et de sa famille

## 1) L'adaptation

Pour le jeune enfant et sa famille, l'adaptation est une période incontournable de prise de contact et d'observations progressives. L'adaptation favorise l'arrivée et l'intégration de l'enfant au sein de la collectivité. Elle permet à l'enfant et à ses parents de mettre en place une séparation dans les meilleures conditions. Les parents vont découvrir la section au sein de laquelle va être accueilli leur enfant et le personnel qui va s'en occuper. Les parents doivent se sentir en confiance pour pouvoir laisser leur enfant en toute sécurité. L'adaptation de l'enfant et de sa famille est assurée par un professionnel afin de créer un lien de confiance.

### ➤ Planning d'adaptation : Durée de 1 à 2 semaines environ

- Lors d'un rendez-vous entre la directrice et la famille, le projet et le règlement de la structure sont présentés. La famille visite les locaux. Un planning d'adaptation est établi avec les parents, en tenant compte des rythmes de l'enfant et des besoins des parents. Il pourra être ajusté, certains temps pouvant être répétés, allongés ou raccourcis, en fonction des besoins de l'enfant. La période d'adaptation ne doit être ni trop longue ni trop courte. Un minimum d'une semaine semble nécessaire à la mise en place d'une relation de confiance entre l'enfant, sa famille et l'équipe.
- La famille et l'enfant viennent une première fois 1h dans la section pour échanger avec les membres de l'équipe où l'enfant sera accueilli. Cette phase de familiarisation va permettre au professionnel de transcrire les habitudes de l'enfant sur la fiche d'adaptation. Il présentera l'organisation de la section inter-âge et l'approche pédagogique de l'équipe. Cette 1<sup>ère</sup> heure permettra également à l'enfant de pouvoir se détacher et d'aller jouer en toute confiance grâce à la présence proche de son parent.
- Puis l'enfant reste seul une heure puis 3h et 6h pour arriver à une journée complète. Nous sommes joignables par téléphone pour répondre aux familles qui souhaiteraient prendre des nouvelles de leur enfant.

### ➤ L'objet transitionnel

Le doudou et la tétine sont des outils précieux qui aident à la séparation et permettent à l'enfant de se ressourcer lorsqu'il en ressent le besoin.

Pour l'enfant, un objet transitionnel représente le lien avec sa maison et en particulier ses parents. L'enfant peut donc être davantage attaché à son doudou à la crèche qu'à la maison. Le doudou favorise la sécurité affective de l'enfant. Plus l'enfant sera en sécurité affective, plus il pourra s'ouvrir à l'environnement qui l'entoure et moins il aura besoin de son doudou. L'observation de chaque enfant va permettre aux professionnels d'évaluer l'attachement que celui-ci a vis-à-vis de son doudou. Certains enfants ont besoin du doudou essentiellement à la sieste, d'autres ont besoin qu'il soit disponible au cours de la journée : on propose alors à l'enfant de le poser dans une poche à doudou accessible librement. On sollicite l'enfant à poser son doudou lors des activités, lorsqu'on sort dehors et pendant les repas. Se séparer de son doudou est parfois difficile pour certains enfants, cela se fait progressivement, au rythme de chacun.

Pour les enfants qui ne possèdent pas de doudou et pour lesquels les séparations et le sommeil apparaissent difficiles, l'équipe pourra proposer aux parents de rapporter un tee-shirt ou une peluche de la maison, imprégné des odeurs familiales.

Dans un souci de confort pour l'enfant et d'organisation pour le personnel, nous demandons dans la mesure du possible un doudou et une sucette particuliers pour la crèche. Ceci afin d'éviter des allées et venues entre la maison et la structure, et ainsi d'éventuels oublis qui pourraient être vécus difficilement par l'enfant. Le doudou est récupéré régulièrement par la famille pour le laver à la maison.

## 2) Les échanges avec les familles

### ➤ Accueil et transmissions

#### ***Le matin (ou à l'arrivée) :***

L'accueil s'effectue à partir de 7h30 dans la section de référence avec un professionnel. Un parent à la fois est invité à accompagner l'enfant dans le lieu de vie (la fratrie doit rester à l'extérieur de la salle).

Un accueil de qualité permet à chaque enfant et parent de se séparer pour la journée dans un climat de sécurité. C'est le moment pour la famille de transmettre à l'équipe les informations nécessaires à la prise en charge de leur enfant.

Pour l'organisation de la section et afin de débiter les activités ou sorties, nous demandons aux familles d'arriver au maximum à 9h.

#### ***Le soir (ou au départ) :***

Les parents viennent chercher leur enfant dans la section. Ils sont accueillis par un professionnel du groupe qui leur transmettra les informations concernant le déroulement de la journée de l'enfant (repas, sommeil, activités...). Ce temps permettra également d'échanger avec le parent sur ce que vit l'enfant à la crèche.

➤ **Les temps festifs :**

Des rencontres et ateliers sont proposés aux familles tout au long de l'année. C'est l'occasion de faire du lien entre la maison et la crèche et d'avoir un temps privilégié avec les familles. Cela permet également aux familles de se rencontrer.

Quelques exemples :

- Une réunion de rentrée en début d'année afin de présenter l'équipe et le projet.
- La fête de fin d'année avec goûter partagé.
- Invitations à divers ateliers partagés.

### **3) Une communication bienveillante :**

➤ **Les émotions de l'enfant :**

*« L'émotion est une réaction physiologique d'adaptation de notre organisme. Quand un enfant vit une émotion, elle envahit tout son corps ! Il n'est pas en mesure de prendre du recul sur celle-ci, ni de se poser des questions sur la raison de son émotion... contrairement à l'adulte. Pour aider l'enfant envahi par une émotion, nous devons accueillir du regard l'enfant, avoir une parole réconfortante, reconnaître son émotion, lui proposer un câlin. » (Cf. Isabelle Filliozat, au cœur des émotions de l'enfant).*

➤ **La verbalisation**

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à l'encourager à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris. En outre, nous avons le souhait d'accompagner la parole à une posture professionnelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour nous adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement. Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant (nous pouvons par exemple nous mettre à l'écart avec l'enfant, pour lui parler, ou le prendre dans nos bras et établir un contact visuel).

L'équipe est également sensibilisée à une autre forme de langage, plus gestuel (sous forme de signes). L'utilisation de l'expression gestuelle simultanément au langage oral permet à l'enfant de pouvoir se faire comprendre.

## 4) L'inter-âge

Par des observations de terrain, nous avons pu constater les apports de l'inter-âge pour les enfants. Le contact d'enfants d'âges mélangés permet de générer des interactions riches et diversifiées. Ces échanges permettent de favoriser l'autonomie, la solidarité, la socialisation dans une dynamique se rapprochant le plus possible de l'univers familial. La présence quotidienne des bébés demande aux plus grands d'apprendre à être plus vigilants, plus responsables dans leurs jeux et leurs déplacements et d'expliquer les règles aux plus petits.

Les enfants apprennent à vivre ensemble à des stades de développement différents et développent des actions de solidarité : on peut observer des enfants s'apporter les doudous, les sucettes quand un autre pleure, ou encore les voir bercer un bébé dans un transat.

## II) Répondre aux besoins des enfants

### 1) Le sommeil

Le temps de sieste ou de repos est un temps indispensable pour le développement de l'enfant. Chaque individu a son rythme biologique. Il est donc fondamental de respecter les particularités de chaque enfant. Ainsi, les couchés et les levés se font en fonction de chaque enfant. Il permet la récupération de la fatigue nerveuse et physique. Néanmoins, s'endormir n'est pas toujours facile pour l'enfant car cela nécessite de se séparer des jouets, des copains, des adultes et de « lâcher prise ».

#### ➤ Généralités :

Chaque section possède 2 dortoirs. Le premier pour les bébés/ moyens et le deuxième pour les plus grands. L'enfant est couché en fonction de son besoin physiologique. Les enfants ont un lit adapté, représenté sur un plan pour mieux se repérer dans l'espace.

Un soin est apporté pour que les conditions de sommeil soient de bonnes qualités. Les dortoirs sont en retrait des espaces de vie et ne sont pas plongés dans le noir pour une meilleure surveillance et un respect du rythme jour/nuit. La température est également adaptée pour le confort des enfants.

Les enfants sont systématiquement couchés à plat dos. La surveillance est également renforcée par la présence de babyphone dans chaque dortoir et d'une feuille de suivi où un professionnel note son passage toutes les 15 minutes.

La période d'adaptation nous permet de connaître les besoins de repos de l'enfant. Nous avons pu constater parfois que le rythme de sommeil peut être différent de celui de la maison (plus de fatigue). Par conséquent, nous nous adaptons aux besoins de l'enfant et l'enfant doit également s'adapter au dortoir et à la présence d'autres enfants.

➤ **Chez les bébés/moyens :**

Chez les bébés qui n'ont pas encore de rythme, l'observation est un outil essentiel. Lorsqu'un enfant présente des signes de fatigue, l'adulte peut lui proposer d'aller se reposer dans son lit. Il prend le temps de l'accompagner pour l'apaiser par sa présence rassurante et l'aider à s'endormir. Un enfant qui ne trouve pas le sommeil peut être levé, au bout d'un certain temps. A l'inverse, Les professionnels ne réveillent pas un enfant qui dort, même si c'est l'heure de son repas, car cela perturbe son cycle de sommeil.

➤ **Chez les grands :**

Avant la sieste, l'adulte incite les plus grands à se déshabiller et à ranger leurs affaires dans leurs paniers nominatifs. Les grands ont un lit de type couchette leur permettant de se coucher et de se lever seuls et les moyens/grands ont un lit à barreaux avec une gigoteuse ou un drap portefeuille.

Une musique douce pendant le temps d'endormissement permet de se détendre et d'accompagner chaque enfant dans le sommeil. Un adulte reste dans le dortoir pour accompagner et surveiller les enfants. Comme pour les bébés, un enfant qui ne trouve pas le sommeil peut retourner dans la pièce de vie.

Pendant le temps de sieste, les enfants qui ne dorment pas sont regroupés dans une section avec deux professionnels.

Chaque enfant se réveille en fonction de son rythme. L'adulte lui laisse la possibilité de se réveiller en douceur, avant de l'accompagner vers la pièce de vie. Demander à l'enfant s'il veut se lever permet de le rendre acteur mais aussi de respecter son temps de repos. Le réveil des enfants se fait de manière échelonnée. Les plus grands peuvent alors passer aux toilettes et s'habiller seuls en fonction de leur autonomie.

## **2) Les repas :**

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir.

Tous les repas peuvent être fournis par la structure y compris le lait en poudre (sauf spécificité, PAI...). Les repas sont préparés par la cuisine de la crèche "Les pieds dans l'herbe" à Chimilin en privilégiant des produits locaux souvent biologiques. Les repas sont livrés chaque jour en liaison chaude. Dans une continuité éducative avec la famille, nous pouvons proposer aux enfants différentes textures (mixé, mouliné, petits morceaux).

La petite enfance est une période favorable au développement de bonnes habitudes alimentaires chez l'enfant, qui influenceront sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie. Le temps du repas, c'est aussi un plaisir, un moment d'échange, de bien-être qui contribue à la socialisation.

➤ **Chez les bébés et les moyens:**

Pour les bébés, le repas est pris au sein de l'unité de vie de votre enfant, durant un temps privilégié avec un professionnel. Les mamans qui le souhaitent, peuvent fournir le lait maternel à leur enfant. Un protocole spécifique devra être respecté.

La diversification alimentaire commence en général à la maison avec les parents puis nous prenons le relai à la crèche.

Le repas mixé est donné dans un transat tant que l'enfant n'a pas acquis la position assise. C'est un temps privilégié où nous donnons le repas de manière individuelle.

Pour les moyens qui mangent en mixé, les enfants sont installés à table pour favoriser la motricité libre et favoriser leur autonomie. Nous pouvons accompagner le repas avec une « double cuillère » : une cuillère pour le professionnel et une autre donnée à l'enfant.

➤ **Chez les grands :**

Lorsqu'un enfant commence à manger seul, diversifié, et en "morceaux", le temps du repas se passe au réfectoire avec les enfants des autres groupes accompagnés par les professionnels. Avant chaque repas, les enfants sont prévenus à l'avance et nous devons ranger les jouets. Ils évoluent petit à petit vers l'autonomie pour participer eux-mêmes au rangement de leur lieu de vie. Pendant le repas des plus jeunes, nous mettons en place un rituel temps histoires, loto sonore ou exercices de sophrologie ainsi qu'une présentation du menu du jour.

Le temps du repas permet de favoriser l'apprentissage de la communication, des bonnes pratiques d'hygiène (se laver les mains, s'essuyer la bouche), de l'autonomie (manger tout seul), de la découverte des saveurs, du goût, des couleurs.

Cette organisation favorise une ambiance calme, propice aux échanges et à la prise d'autonomie. Tous les jours, un enfant aide à mettre la table (couverts, verres, gants, serviettes...).

Un plateau en inox sera servi à l'enfant sur lequel se trouve l'ensemble de son repas avec une fourchette et une cuillère. Il pourra ainsi découvrir et choisir de manger les aliments dans l'ordre qu'il le souhaite. 4 ou 5 enfants sont installés à des petites tables en demi-cercle face à un professionnel.

Nous incitons chaque enfant à goûter mais nous ne forçons jamais un enfant à manger.

À la fin du déjeuner, chaque enfant se nettoie les mains et le visage avec un gant de toilette, puis il enlève son bavoir. On responsabilise l'enfant en lui proposant d'aller déposer son bavoir et son gant dans le sac de linge sale.

### 3) Les changes et l'acquisition de la propreté

Le change est un temps privilégié individuel entre l'enfant et le professionnel. L'adulte respecte le corps de l'enfant et lui explique ce qu'il se passe. Nous favorisons l'autonomie de l'enfant en lui proposant de monter les escaliers et de nous aider à mettre la couche.

Nous changeons la couche des enfants avant le repas, après la sieste, avant le départ du soir et dès que cela est nécessaire.

L'aménagement de la salle de change a été pensé pour favoriser leur autonomie : un escalier permet aux plus grands d'aller sur la table de change, les WC et le lavabo sont à leur hauteur. Au quotidien, le professionnel est attentif aux signaux émis par l'enfant : demande verbale directe, couche sèche... Il transmet ses observations aux parents et s'adapte à l'enfant. La plupart du temps, l'acquisition de la propreté est initiée au domicile, mais il se peut que l'enfant, par mimétisme notamment, amorce ce processus à la crèche. Si l'enfant demande l'accès aux toilettes, l'équipe répondra favorablement à sa demande. Le principal acteur dans cette acquisition est l'enfant, d'où l'importance d'être à l'écoute de ses besoins.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- La maturation neurologique : c'est à dire l'évolution physiologique qui permet à l'enfant de contrôler ses sphincters.
- La maturation cognitive : c'est à dire la capacité de l'enfant à comprendre ce que l'adulte attend de lui.
- La maturation affective : c'est à dire le désir d'indépendance de l'enfant, son envie de grandir.

L'équipe propose, mais ne force jamais un enfant à aller aux toilettes : il peut y aller quand il le souhaite.

Voici quelques signes qui montrent que l'enfant est prêt à l'acquisition de la propreté :

L'enfant se montre inconfortable quand sa couche est mouillée.

L'enfant vous montre quand il a fait dans sa couche.

L'enfant veut voir et imiter les autres qui vont aux toilettes.

L'enfant exprime son envie de s'habiller et de se déshabiller seul.

L'enfant veut enlever sa couche et porter des culottes.

L'enfant est capable de comprendre des consignes simples.

Parfois lorsque l'enfant exprime quelques signes sans être totalement prêt, l'équipe propose de passer par une étape intermédiaire qui consiste à ce que votre enfant porte des couches « culottes » afin qu'il puisse se rendre aux toilettes en même temps que les enfants propres et ainsi être dans l'imitation et l'envie de "grandir" sans pour autant être déstabilisé par de petits incidents.

Par ailleurs, nous pouvons observer un petit décalage entre la propreté à la maison et à la crèche.

## III) Eveil à la vie

### 1) La motricité libre

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit » (Cf. livre *Loczy ou le maternage insolite*. Emmi Pikler). L'enfant va découvrir par lui-même, différentes positions. Pour un bébé ne sachant pas se déplacer, il sera allongé sur le dos ainsi son corps entier étant en contact avec le sol il pourra pressentir chaque geste et sentir chaque membre de son corps bouger. Un adulte pourra accompagner et stimuler l'enfant avec des jeux pour entrer en interaction. L'enfant ne sera posé assis que s'il a acquis cette position par lui-même, c'est-à-dire que de la position assise, l'enfant est capable de se mouvoir ou de se rallonger seul. Il en sera de même pour l'acquisition de la marche, en respectant les stades de développement de l'enfant et en toute autonomie. Ainsi, un coin tapis découverte est installé pour les plus petits dans un espace ouvert. Nous leur mettons à disposition différents jeux d'éveil dans le but de susciter l'exploration et le développement psychomoteur. Nous nous efforçons d'avoir une posture professionnelle bienveillante pour leur apporter notre soutien dans leurs découvertes.

Nous disposons également d'une salle de psychomotricité comprenant une piscine à balles, une structure multi activités avec toboggan, cabane, tableaux sensoriels... afin que les enfants puissent explorer différents environnements et favoriser leur développement psychomoteur.

Quand le temps le permet et même en hiver avec des vêtements adaptés, la cour extérieure est à disposition. Les enfants sont chaussés, habillés et sont accompagnés par un adulte à l'extérieur. Cet espace a été réfléchi afin que l'enfant puisse sortir en toute sécurité. Des jeux moteurs sont proposés comme le toboggan ou les vélos. L'aménagement extérieur permet de courir, sauter, de ressentir une liberté. Lors des jours de fortes chaleurs, des jeux d'eau peuvent être organisés à l'extérieur, ce qui offre à l'enfant un temps de plaisirs et une source d'échanges. Le regard et la présence de l'adulte suffit pour que l'enfant puisse évoluer librement. Nous proposons également en extérieur des bacs sensoriels où les enfants peuvent expérimenter différentes matières.



## 2) Le jeu libre :

"Le jeune enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. D'une part, à travers le plaisir qu'il éprouve à essayer ; d'autre part, à travers son environnement" (Cf. L'explorateur nu de Jean Epstein).

Jouer librement permet à l'enfant d'améliorer sa confiance en lui, son autonomie et sa pensée créative.

Le jeu libre est une activité que l'enfant fait par lui-même, sans intervention de l'adulte. Dans le jeu libre, le rôle de la crèche consiste à proposer à l'enfant des environnements stimulants, où il peut relever des défis, et de le soutenir en l'encourageant et en l'aidant au besoin.

Le jeu libre est laissé en accès continu durant la journée de l'enfant. Il s'agit des coins symboliques aménagés tels que : " le coin dînette, poupées", " le coin voitures", "les livres". Le jeu libre permet à l'enfant de prendre possession de l'espace qui lui est donné et de façon indifférenciée, filles et garçons ont accès aux poupées, poussettes, cuisine, voitures...

Pour autant les professionnels sont attentifs par une observation bienveillante à l'inter-âge. La place des « moyens » (16 / 24 mois) est une période délicate : celle du « non », le temps des griffures/morsures, on ne veut pas prêter, partager et le langage n'est pas forcément encore en place. Le groupe inter-âge permet une souplesse d'accueil des enfants par rapport à leur âge. Nous essayons d'offrir une réponse adaptée aux besoins variables tout au long de la journée et des mois.

## 3) Les activités d'éveil :

Des activités plus construites sont proposées aux enfants. Ces activités sont faites tout au long de la journée sur un temps et dans un espace donné. On peut y retrouver les dessins, peintures, gommettes, lecture, éveil musical, jeu de loto, abaques, pâtes à modeler, transvasement ... Ces activités nécessitent d'être encadrées par des adultes. L'enfant peut participer mais n'est jamais contraint, il pourra également y rester le temps qu'il le souhaite.

Des activités telles que Légo, jeux magnétiques, jeux de constructions, encastrement sont également proposés. Nous essayons de varier au maximum les activités et nous nous adaptons aux besoins de l'enfant.

Ces activités dirigées sollicitent, chacune à leur manière, les cinq sens. Elles favorisent la motricité fine et le développement cognitif.

## 4) Les activités à thème :

Durant l'année certaines activités ponctuelles sont proposées en fonction des thèmes, des intervenants et des projets de l'équipe.

Il est essentiel pour l'équipe que la crèche soit perçue comme un lieu de vie. Ainsi, un affichage de photos et un diaporama sont réalisés ponctuellement autour de moments passés à la crèche. Situé à l'entrée, l'écran offre une visibilité des temps de vie des enfants (temps ludiques, festifs, repas). Il est aussi le support d'échanges entre parents et enfants mais aussi entre professionnels et parents.

Enfin, les parents désireux de partager des moments de vie à la crèche peuvent proposer leurs compétences particulières à l'équipe (chant, musique...).

## 5) Projet écocitoyenneté :

- **La démarche écologique de notre structure "Les P'tits loups" se veut saine et sécurisante à travers l'alimentation, l'hygiène et l'environnement.**

### Les repas

Les repas sont préparés à la crèche de Chimilin par un(e) cuisinier(e) en privilégiant les producteurs locaux et des produits de saison issus de l'agriculture biologique.

Au moins une fois par semaine un repas végétarien est servi aux enfants en respectant un apport de protéines végétales.

L'utilisation de plateaux repas permet d'adapter la quantité servie à l'appétit de l'enfant, ce qui limite le gaspillage.

Nous utilisons en priorité une vaisselle en inox ou en verre. Les biberons et la vaisselle plastique que nous pouvons également utiliser sont garantis sans bisphénol A.

Enfin, les déchets participent à la chaîne alimentaire en étant donnés à des poules.

### Les produits d'hygiène

Nous utilisons de l'eau et un savon ecolabellisé pour les enfants (mains, siège...).

Les couches fournies par la crèche sont certifiées OEKO-TEX. Elles sont fabriquées avec un coton de haute qualité à partir d'électricité 100% renouvelable.

### L'entretien des locaux

- Une démarche de formation « nettoyer sans polluer » est en cours de réflexion.
- La désinfection des jeux s'effectue dans la mesure du possible au lave-vaisselle.
- Une autolaveuse est utilisée pour l'entretien des locaux ce qui permet de limiter l'utilisation de produits bactéricides et virucides.
- L'aération des locaux est fréquente, des analyses régulières sont effectuées par un organisme de suivi de la qualité de l'air.
- Nous utilisons du linge lavable : surchaussures, gants, serviettes ... afin de limiter nos déchets.

### L'appareillage électrique

- Le bâtiment est équipé avec des ampoules à basse consommation d'énergie.
- Il n'y a pas de connexion Wifi pour l'accès à internet.
- Les "baby phones" fonctionnent en basse fréquences.
- Les appareils électriques sont débranchés le soir.

### ➤ **Sensibilisation à la préservation de la nature**

Dans notre structure, les enfants peuvent observer les oiseaux et les écureuils car la crèche se situe au sein d'un parc bénéficiant d'un environnement préservé avec des arbres classés au patrimoine.

### Les activités d'éveil à l'environnement :

- La découverte de la nature commence par la sortie dans le jardin de la crèche où l'enfant explore de l'infiniment petit - la fourmi - à l'infiniment grand - le ciel. Tous ses sens sont mobilisés par les sons et les bruits ambiants, les senteurs, les sensations nouvelles - le bruissement des feuilles dans le vent, les arbres fleuris, la terre humide entre les doigts...
- Les enfants peuvent participer à un atelier jardinage. Suivant les années, nous leur proposons d'effectuer diverses plantations (légumes, fruits, aromates, fleurs...). Avec le potager, les enfants appréhendent le cycle de la nature, les saisons et l'origine des fruits et légumes qu'ils consomment.
- Chaque année un intervenant extérieur, exploitant une ferme pédagogique, vient faire une présentation aux enfants afin de découvrir le développement de l'œuf aux poussins. Il laisse à la crèche une couveuse avec des œufs fécondés, les enfants peuvent ainsi assister à la naissance des poussins et participer à leur entretien durant leurs premiers jours de vie.

Nous avons le projet d'installer un récupérateur d'eau de pluie extérieur pour arroser notre jardinière.

### Les activités à base de matériaux de récup :

Proposer des activités sans jouets avec des objets détournés du quotidien : flacon de shampoing vide, pot de crème vide, boîte de lait...

Les activités proposées d'exploration, de construction, de faire semblant..., avec des matériaux variés (du quotidien, recyclés), sont l'occasion pour les enfants de s'amuser tout en précisant leurs façons de communiquer, avec les adultes et leurs pairs, en aiguisant leur raisonnement et leur intelligibilité du monde qui les entoure, en éveillant tous leurs sens. Nous pouvons solliciter les familles pour les faire participer à notre démarche pédagogique.

### Les activités « fabrication maison » :

- Confection de pâte à modeler, pâte à sel...
- Peinture aux épices.
- Bouteilles sensorielles.
- Gâteaux d'anniversaire.

### Les petits gestes réalisables à court terme sous forme de petits projets :

- Proposer un affichage aux familles avec des conseils écolo et des recettes (pâte à modeler...)
- Utiliser l'eau du robinet plutôt que les bouteilles.
- Echange de jeux entre les crèches et le relais petite enfance.

Nous avons à cœur de préserver la planète et de transmettre ces valeurs aux enfants.

## V) Le travail d'équipe

### 1) Les réunions d'équipe

Un mois sur 2 ou en fonction des besoins, le personnel de la crèche se réunit au complet. Cette réunion permet à tous les membres de l'équipe de se retrouver afin de se transmettre les informations, de prendre des décisions sur notre pratique, sur nos projets (sorties, activités), de parler du quotidien, et de faire un suivi ou un bilan des projets. Pour se faire, la structure fermera ses portes à 17h30 5 fois dans l'année, les dates vous sont communiquées en début d'année et les heures seront remboursées aux familles concernées.

### 2) Les briefings

La responsable et un membre de chaque section se retrouvent une fois par semaine pour échanger des informations, des questionnements ou des demandes diverses.

### 3) L'analyse de la pratique

L'analyse de la pratique, animé par un psychologue, est un **espace de parole** dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leurs pratiques. Ainsi, la mise en commun a pour objectif global de dégager des axes de réflexions et de trouver des pistes de travail. C'est un espace d'entraide et de prise de recul.

### 4) Formation et journée pédagogique

Chaque année, l'équipe bénéficie d'une journée de formation collective avec un intervenant sur un thème spécifique lié à la petite enfance. Cette journée est prévue en commun avec la crèche de Chimilin, ce qui permet d'avoir des bases de travail communes aux 2 établissements. Les membres de l'équipe ont également de la possibilité d'assister à différentes formations en lien avec les projets d'équipes ou personnels ainsi qu'à des conférences, débats ayant lieu sur le territoire en lien avec des problématiques autour de la petite enfance.

## 5) L'accueil de stagiaires

Il permet la transmission et la pérennisation des savoir-faire pour un accueil de qualité dans les EAJE.

Les stagiaires sont accueillis, pris en charge et accompagnés tout au long de leur stage par la responsable et l'éducatrice de jeunes enfants. Plusieurs outils de travail et d'évaluation ont été élaborés afin de former ces futurs professionnels (livret d'accueil, planning hebdomadaire d'évaluation des compétences et des gestes techniques, bilan de stage).

C'est l'occasion de développer un partenariat avec de nombreuses écoles de formation et d'entretenir des liens étroits entre l'enseignement et les réalités de terrain.

## 6) La mutualisation avec la crèche « les pieds dans l'herbe »

Afin de créer une dynamique commune entre nos crèches intercommunales, de mutualiser les moyens matériels et financiers et de renforcer le partage des valeurs communes, nous avons choisi de développer des actions qui permettront d'atteindre ses objectifs.

Parmi les actions proposées par nos deux équipes, nous retenons dans un premier temps celles-ci :

- Organisation d'une journée pédagogique commune sur un thème nous réunissant
- Immersion au moins une fois par an et par agent dans l'autre structure, dans l'idéal « en surnombre » afin de pouvoir bien observer l'organisation et les pratiques de l'autre structure.
- Réalisation d'un catalogue de jouets et matériels par structure pour favoriser les échanges de matériel
- 2 réunions annuelles communes sur une thématique du projet d'établissement pour favoriser l'échange sur les pratiques
- Travail autour d'un plan de formation commun suite aux entretiens annuels d'évaluation.

Il ne s'agit ici que du début de ce projet qui a vocation à se développer davantage sur les prochaines années avec d'autres pistes d'actions proposées telles que : organisation d'une journée de la petite enfance, participation à des événements déclinés sur nos deux structures (semaine du gout, semaine du développement durable...).

Le Président,  
Bernard BADIN.

